[](https://www.kla.tv/20789)

Votation populaire suisse sur la loi Covid-19 : Interviews et communiqué de presse du comité NON au dangereux durcissement de la loi Covid

**Après une campagne de votation de plusieurs semaines, les électeurs suisses ont voté le 28 novembre 2021 sur la modification de la loi Covid-19. Le comité référendaire et d'autres groupements se sont réunis à Berne pour attendre ensemble le résultat de la votation. Kla.tv était présent sur place et a capté l'ambiance pour vous.**

Après une campagne de votation de plusieurs semaines, les électeurs suisses ont voté le 28 novembre 2021 sur la modification de la loi Covid-19. Le Comité « Non au dangereux durcissement de la loi Covid » avait lancé le référendum après que le Conseil fédéral suisse et une majorité du Parlement ont durci la loi Covid-19 en mars 2021. En cas de NON au durcissement de la loi Covid, la mise en place du système de certificats sanitaires pour le 20 mars 2022 serait abandonné. Kla.tv en a parlé dans plusieurs émissions. Le Comité référendaire est composé d'organisations telles que « Alliance des cantons d'origine », « Les amis de la constitution », « Réseau Choix Vaccinal » ainsi que d'autres groupements. Ceux-ci se sont réunis à Berne pour attendre ensemble le résultat de la votation. Ils ont rédigé un communiqué de presse sur le résultat de la votation. Kla.tv était également sur place et a capté l'ambiance pour vous.  
Vous pouvez maintenant voir quelques interviews suite au résultat de la votation, puis le communiqué de presse du Comité référendaire.  
  
Intervieweuse F : Monsieur Josef Ender est avec moi. Il est le porte-parole de l'« Alliance des cantons d'origine » et le porte-parole du comité référendaire « Non au dangereux durcissement de la loi Covid ». Monsieur Ender, il semblerait qu'on s'achemine actuellement vers un « oui » pour l'adoption de la loi Covid. Vous, et tous ceux qui étaient contre (cette loi Covid), vous vous êtes beaucoup investis ces derniers temps, en faisant des affiches, en initiant diverses actions, etc. Pensez-vous que tous ces efforts en valaient la peine ?  
Josef Ender : Oui, je pense que oui. Le taux élevé de participation montre que le référendum était important, qu'il était juste de lancer le référendum pour que le dialogue ait lieu, que les gens s'informent et qu'ils puissent maintenant voter.  
Intervieweuse F : Oui, très bien. Comment avez-vous perçu les médias pendant toute cette campagne de votation ? Comment c'était pour vous ?  
Josef Ender : Je reproche aux médias de diviser. Depuis le début de l'année dernière, les voix critiques sont rapidement écartées, 3-on les traite de menteurs, on les traite de covidiots. Je trouve que c'est inacceptable, cela divise la société. Je serais très heureux qu'à l'avenir, les médias encouragent un peu plus le dialogue et traitent les différents camps de la même manière.  
Intervieweuse F : Vous avez parlé de division. Que va-t-il se passer maintenant ? Avez-vous un plan B ? Comment ça va continuer maintenant ?  
Josef Ender : Oui, maintenant nous devons vivre avec ce « oui ». Les durcissements de la loi Covid seront appliqués. Nous serons discriminés et divisés à cause du certificat sanitaire. Nous pouvons malgré tout espérer que cette division s'arrêtera bientôt et que le Conseil fédéral reviendra à la raison.  
Intervieweuse F : C'est Marco Rüegg qui est maintenant à mes côtés. Vous faites partie du comité de parlementaires libéraux contre la loi Covid 19, (député cantonal GLP). Pour l'instant, il semble que le « oui » prenne le pas et ça ne changera probablement plus. Votre comité est composé de différents membres du parti. Quelle sera la suite maintenant ?  
  
Marco Rüegg : Oui, nous devons à présent digérer cette défaite. Nous devons encore voir comment nous allons nous positionner. 1- voit qu'il y a eu une forte participation. Cela préoccupe donc beaucoup les gens et beaucoup ont voté pour, probablement par peur de l'avenir, peut-être aussi à cause de l'évolution future, avec ce virus ou ces variants, etc., ou encore par peur des restrictions économiques, des entreprises qui doivent fermer, la restauration, le confinement... Beaucoup de gens voient maintenant dans cette loi ou dans la 3G, etc., une issue possible. Pour nous, il est important que les 40 % de personnes qui ont voté « non » – soit plus d'un million de Suisses – viennent avec nous vers la porte de sortie de la pandémie. On ne peut pas régler la pandémie sans ces personnes.  
Intervieweuse F : D'accord, merci. Une chose m'intéresserait encore : Comment avez-vous vécu la campagne de votation ?  
  
Marco Rüegg : Si on regarde les reportages, cette campagne était très unilatérale. Il n'a pas été question de chiffres en hausse, de surcharge des hôpitaux, etc. Et si on avait une autre opinion, c'était toujours un peu difficile de l'exprimer. C'est aussi parce que les partis ont bien sûr fixé les mots d'ordre. Oui, il n'est pas toujours facile de défendre son opinion et on est souvent mis à l'écart, ce qui, selon nous, est bien sûr totalement inutile. Nous avons donc une opinion à ce sujet, mais nous ne sommes peut-être pas contre pour les mêmes raisons que d'autres.  
5mn30\_Intervieweuse F : À mes côtés, voici Mme Simone Machado. (Conseillère municipale de Berne, Parti vert alternatif « GaP », Gauche libre suisse) Vous êtes du parti Gauche libre. Vous êtes aussi la première personne de la Gauche verte à s'être engagée contre la loi Covid-19. Pouvez-vous m'en dire plus à ce sujet ?  
  
Simone Machado : Oui, en fait, c'est arrivé parce que j'ai gagné un recours au Tribunal fédéral contre l'interdiction de manifester dans le canton de Berne. Elle a été déclarée anticonstitutionnelle. Et puis les manifestations ont commencé en septembre, mais elles ont vite été arrêtées par la police qui a réagi avec beaucoup de répression. J'ai alors voulu faire en sorte que l'histoire prenne une meilleure direction et, avec l'Alliance des cantons d'origine, nous avons pu organiser la manifestation du 23 octobre, où la Gauche libre était pour la première fois publiquement active.  
  
Intervieweuse F : Exactement, et c'est vous, ou la Gauche libre, qui avez lancé le slogan « Aucun être humain n'est certifiable ». Maintenant, la loi a été adoptée, c'est un « oui ». Quelle va être la suite maintenant ?  
  
Simone Machado : C'est très regrettable que cela ait été adopté, et avec plus de voix que lors du vote au mois de juin, mais les sujets restent les mêmes. «2-Nous devons donc continuer à nous demander si nous voulons une évolution dans laquelle les gens sont classés par catégories et dans laquelle un groupe est exclu. De plus, il s'avère maintenant que le nombre de cas a augmenté et que le pass sanitaire semble ne servir à rien. Nous devons donc poursuivre les discussions. Et les choses vont certainement bouger. Il y a des élections parlementaires dans les cantons, par exemple à Berne. Et là, des personnes issues de ce mouvement se mettront sûrement à disposition pour se présenter là aussi.  
  
Intervieweuse F : Cela signifie que vous allez continuer à vous engager contre l'obligation de ce pass sanitaire ?  
  
Simone Machado : Absolument. Et contre beaucoup d'autres choses encore. Cela fragilise tout, n'est-ce pas ? Quelle peine nous avons eue par exemple à trouver un local aujourd'hui ! Et toutes ces réflexions : « Avons-nous le droit de nous rassembler pour passer ce dimanche de votation ensemble ? », et : « Oui, on peut le faire dans un cadre privé », et puis : « Mais les médias aussi veulent nous parler », « Et  alors ce n'est plus dans un cadre privé, comment allons-nous donc faire ça ? Aha, alors nous allons faire une réunion pour se forger une opinion politique, mais dans ce cas, les journalistes, qui font du bon travail, ne peuvent pas manger... » En fait, cela rend la démocratie impossible. Et c'est pour cela que ce n'est pas possible. Si nous voulons continuer à vivre en démocratie, nous devons aussi mener un débat public et avoir les espaces nécessaires pour le faire.  
  
Intervieweuse F : J'ai maintenant M. David Trachsel à mes côtés. Vous êtes président des Jeunes UDC (Grand Conseil de Bâle-Ville). La Suisse a voté, le « oui » l'a emporté. Que ça va se passer maintenant pour vous ?  
  
David Trachsel : Dans la campagne de votation, il s'agissait surtout de savoir qui offrait une meilleure perspective pour sortir de la crise, pour revenir rapidement à la normalité, et manifestement, une majorité de la population a décidé d'accorder une nouvelle fois sa confiance au Conseil fédéral. 4-Nous réclamons bien sûr aux partisans de la loi Covid de ne prendre qu'un minimum de mesures, de revenir rapidement à la normalité, de présenter un plan de sortie de crise clair avec des critères mesurables, et c'est la raison pour laquelle je pars du principe que malgré le « oui », nous retrouverons rapidement la normalité.  
  
Intervieweuse F : Vous vous êtes aussi engagé contre l'obligation du pass sanitaire. Quelle est votre impression à ce sujet ? Comment ça va continuer ?  
  
David Trachsel : Je maintiens que le pass sanitaire est inutile pour lutter contre la pandémie. On le voit au nombre élevé de cas en ce moment. C'est un instrument de contrôle et de discipline et le pass sanitaire devrait être supprimé à l'intérieur du pays. On ne devrait l'utiliser que pour les voyages. Là, il n'y a pas vraiment de changement.  
  
Intervieweuse F : D'accord. Et sinon, comment avez-vous vécu la campagne de votation ?  
  
David Trachsel : J'ai vu un très grand soutien de la part des jeunes. Il est fort probable que les jeunes aient majoritairement rejeté cette loi Covid. Ces jeunes souffrent davantage des mesures restrictives dans l'économie et la société, ils sont moins touchés par le virus et il fallait donner une voix à ces jeunes, cette voix c'était nous et nous voulons continuer à être cette voix et nous allons surtout nous engager pour qu'il n'y ait pas de mesures plus sévères à l'avenir.  
  
Intervieweuse F : Bien, super ! Je vous remercie, Monsieur Trachsel, pour cet entretien.  
  
Communiqué de presse du comité « NON au dangereux durcissement de la loi Covid » du 28.11.2021  
La démocratie a besoin de débattre – La lutte pour la liberté et l'indépendance ne s'arrête jamais !  
La votation sur la loi Covid a captivé la population suisse ainsi que le pays tout entier. Peu de projets de loi ces dernières années ont fait l'objet d'un débat aussi intense et controversé ! Le taux de participation très élevé en témoigne. Même si la votation a été perdue, l’Alliance des cantons d'origine, les Amis de la Constitution, le Réseau choix vaccinal et le Mouvement suisse pour la liberté citoyenne se félicite que la population suisse ait eu la possibilité d'exprimer son opinion sur la loi.  
À cet égard, les organisations référendaires sont sorties renforcées de la votation. Tous les groupements ont enregistré une augmentation massive de leurs membres et de leurs soutiens tout au long de la campagne de votation. Pendant cette période, d'autres groupements pro-liberté, tels que l'organisation d'étudiants « Education sans certificat », le Réseau suisse des enseignants, les Juristes contre la loi Covid ou les Artistes contre la loi Covid, se sont formés et ont pris la parole en public.  
Aux côtés de ces nouveaux groupes, les organisations du comité référendaire continueront à s'engager pour la liberté, la démocratie et l'État de droit.  
Il convient de noter que même après un vote positif du peuple, les durcissements de la loi Covid resteront anticonstitutionnels. La loi crée la base de la discrimination et viole les droits fondamentaux protégés par la Constitution dans plus de 10 articles. Le grand mouvement populaire qui est né de cette campagne et qui défend les droits civiques restera actif pour empêcher un nouveau démantèlement des droits fondamentaux.  
Nous vous informerons dans les prochains jours de la forme que prendra cet engagement et de ce qui est prévu.

**de rg.**

**Sources:**

Argumente «Gefährliche Covid-Verschärfung Nein»:  
<https://covidgesetz-nein.ch/wieso-nein>  
  
Komitee «Gefährliche Covid-Verschärfung Nein»:  
<https://covidgesetz-nein.ch/komitee>  
  
Medienmitteilung des Nein-Komitees( 28.11.2021)  
<https://covidgesetz-nein.ch>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Coronavirus-fr - Coronavirus - [www.kla.tv/Coronavirus-fr](https://www.kla.tv/Coronavirus-fr)  
  
#Vaccination-fr - Vaccination - oui ou non ? Faits et arrière-plans - [www.kla.tv/Vaccination-fr](https://www.kla.tv/Vaccination-fr)  
  
#InitiativesPopulairesSuisses - Initiatives populaires suisses - [www.kla.tv/InitiativesPopulairesSuisses](https://www.kla.tv/InitiativesPopulairesSuisses)  
  
#CommentairesMediatiques - Commentaires médiatiques - [www.kla.tv/CommentairesMediatiques](https://www.kla.tv/CommentairesMediatiques)  
  
#Lois-Covid-19 - [www.kla.tv/Lois-Covid-19](https://www.kla.tv/Lois-Covid-19)  
  
#Suisse - [www.kla.tv/Suisse](https://www.kla.tv/Suisse)  
  
#PolitiqueSuisse - [www.kla.tv/PolitiqueSuisse](https://www.kla.tv/PolitiqueSuisse)

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.